



YORKSHIRE TERRIER CLUB



331 rue Chopin – 01000 Saint Denis les Bourg

☎ 04.74.32.04.07 ✉ pierrette.e@orange.fr

<http://yorkshireterrier-club.com>

Le Test d'Aptitude Naturelle - TAN

L'âge minimum requis pour participer à cet examen est de 9 mois révolus.

Les propriétaires des sujets présentés doivent être en possession soit du certificat de naissance soit du pedigree.

Fortement conseillé par la Société Centrale Canine et le Ministère de l'Agriculture le Test d'Aptitude Naturelle doit se dérouler lors de la Nationale d'Élevage et des Réunions Amicales organisées sous la responsabilité des représentants du Yorkshire Terrier Club.

Le TAN est obligatoire pour l'obtention de la cotation des 2 points et prétendre à la cotation des 4 points "recommandé".

Pour ce faire, il suffit de vous reporter à la grille de Cotation qui a été approuvée et adoptée par le Comité du Yorkshire Terrier Club le 25 Septembre 2012.

La commission d'Élevage apportera les modifications qu'elle jugera importantes et nécessaires.

EXAMEN DU TAN

Le chien est jugé sur la stabilité de son caractère, sur son émotivité, sur sa sociabilité et sur sa maniabilité.

Le jugement se déroule en 3 parties :

A) Réactions aux bruits : 2 points

Note : points

- ◆ Stabilité du caractère du chien à une nuisance sonore de la vie de tous les jours.
- ◆ Attitude de surprise du chien à un bruit inhabituel.

La suite à cet état d'émotion doit succéder rapidement à un retour au calme.

B) Sociabilité : 4 points

Note : points

- ◆ Le juge et le maître (chien à la main gauche) face à face, se serrent la main et se quittent.
- ◆ Le maître en mouvement (chien à main gauche) rencontre une personne avec un chien (chien à main gauche) se serrent la main et se quittent.
- ◆ L'examineur aborde le maître et caresse le chien.

C) Manipulations : 4 points

Note : points

- ◆ Le juge prend le chien, examine les dents et contrôle par exemple les testicules pour les mâles.
- ◆ Le juge retourne le sujet sur le dos et doit pouvoir le manipuler.

Résultats :

Note générale : points

1^{re} - Si le sujet présenté n'est pas dans un bon état général il peut-être ajourné.

2^{ème} - L'insociabilité, l'agressivité vis-à-vis de ses congénères ou de l'homme caractérisée par des grognements et/ou les babines retroussées font que **le chien est refusé**.

L'examen est satisfaisant lorsque la note générale obtenue est égale à SIX POINTS.

Dans ce cas, le juge remet la feuille d'examen datée et signée au propriétaire.

Par contre, si le total des notes est inférieur à six points, ce résultat entraîne l'ajournement.

Le TAN, une fois obtenu, est acquis définitivement.

Le TAN refusé ne peut plus être repassé.

Le TAN est attribué à un chien équilibré, sociable et doté d'un comportement serein.

TAN Obtenu <input type="checkbox"/>	TAN Ajourné <input type="checkbox"/>	TAN Refusé <input type="checkbox"/>
--	---	--

Fait à

Nom et Signature du Juge :

Date :

Nom et prénom du propriétaire :

Adresse du propriétaire:

Nom du chien :

Affixe:

Date de naissance Identification: